



Le projet de raccourcir la formation des enseignant·es du primaire a échoué devant le peuple. Les Genevois·es ont refusé la réforme par 61,11% des voix

Pas touche à la formation des profs



MARIA PINEIRO

Instruction publique ► C'est un refus on ne peut plus clair, voire cinglant. A Genève, la formation des enseignant·es du primaire ne sera pas raccourcie de quatre à trois ans. Le projet de loi du PLR, soutenu par l'UDC et Liberté et justice sociale (LJS), n'a pas passé la rampe devant le peuple. Il a été refusé par 61,74% des votant·es. Ce résultat ne signifie pas pour autant le statu quo. Car toutes les parties s'accordent sur la nécessité de revoir tant la formation initiale que le système de numerus clausus et de renforcer la formation continue.

«Je suis rassurée. La formation est un enjeu immense par rapport à la qualité de l'enseignement», a réagi hier Francesca Marchesini, présidente de la Société pédagogique genevoise (SPG), le syndicat des enseignant·es du primaire. Ce résultat était pressenti. Car, à en croire les militant·es, la récolte de signatures a été aisée. «Les arguments de la droite étaient légers, a poursuivi la représentante. Finalement, peu de gens ont pensé que l'on formerait mieux en moins de temps.»

Intense campagne

Le camp du non a mené une campagne très active, mettant notam-

ment en avant le caractère plus complet et polyvalent de la formation universitaire genevoise par rapport aux cursus proposés par les Hautes Ecoles pédagogiques (HEP) en trois ans.

La satisfaction était également de mise au sein des partis de gauche, qui ont soutenu le référendum. Pour le député écologiste Julien Nicolet-dit-Félix, la population a dit qu'elle voulait «des enseignant·es bien formé·es avec un vaste éventail de compétences». Que Genève soit le seul canton à proposer un cursus en quatre ans n'est pas rédhibitoire pour lui. Son collègue Pierre Eckert s'est félicité d'avoir mené une campagne «qui a su démontrer que raccourcir la formation aboutirait à une dégradation de la qualité de l'école».

Objet compliqué

Pour les promoteur·ices de la réforme, en particulier le PLR, la défaite s'explique par la «complexité du sujet» et parce que le projet a été «perçu comme un attaque vis-à-vis des enseignant·es et non pas comme visant à rendre la formation genevoise plus attractive et compétitive», a déclaré Pierre Nicollier, président des libéraux-radicaux. Il a dit avoir constaté une très forte mobilisation des milieux enseignants. A contrario, et bien qu'il s'en défende, celle du PLR a été mesurée.

Commentant les résultats, la conseillère d'Etat Anne Hiltbold, chargée du Département de l'instruction publique (DIP), a regretté ce rejet expliqué par «l'attachement

de la population au système de formation actuel». La magistrate en a conclu que «nous continuerons donc de former 70 jeunes par année dans les Hautes Ecoles romandes qui seront ensuite engagé·es à Genève». En effet, l'université genevoise, par numerus clausus, n'accepte que 100 personnes par an. Une partie des recalé·es part se former à la HEP Vaud, dont le Bachelor est reconnu en Suisse romande.

Cursus à revoir

L'échec du projet de loi visant à raccourcir la formation des enseignant·es ne fige pas le système actuel. Anne Hiltbold a annoncé que la formation universitaire genevoise allait être réorganisée. C'est dans ce cadre que le numerus clausus sera «réinterrogé». Quant à la formation continue, elle a indiqué, qu'à l'instar des cantons romands, Genève allait la renforcer.

Du côté de la SPG, une révision de la formation initiale est également souhaitée. «Les thématiques liées à l'école inclusive, tout comme les problématiques relevant de l'entrée en scolarité, mériteraient d'être davantage présentes», a avancé Francesca Marchesini.

Questionnée sur un infléchissement de sa politique après l'échec de ce projet qu'elle a soutenu, Anne Hiltbold a indiqué qu'elle allait continuer de suivre sa ligne politique et mener à bien les projets annoncés. I

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 6'575
Parution: 5x/semaine



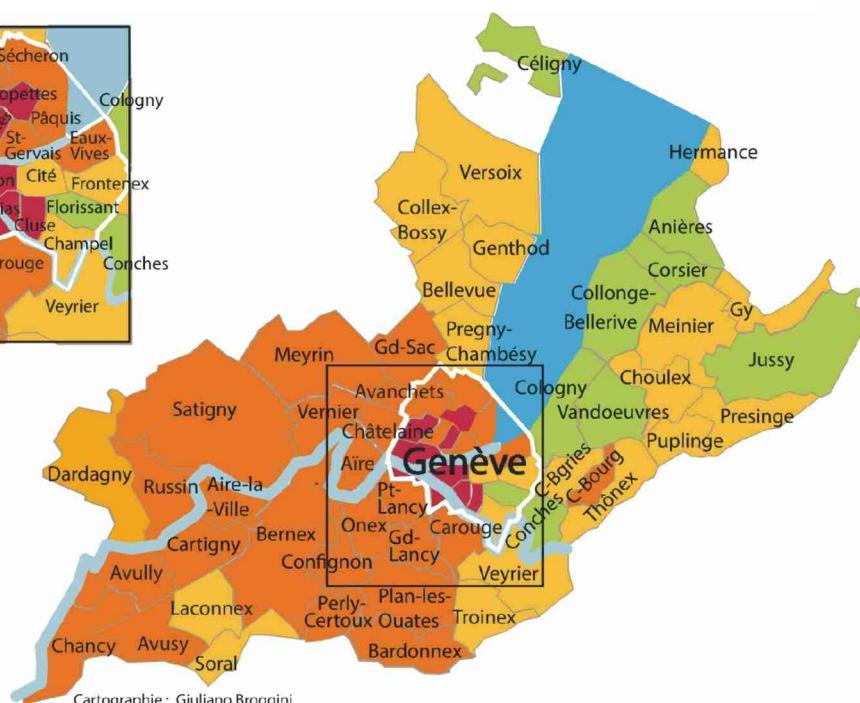
Page: 9
Surface: 90'832 mm²

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 93267345
Coupure Page: 2/3

Modification de la loi sur l'instruction publique : refusé à 61.7%

La modification de la loi (LIP) est nettement refusée par la population genevoise. Le «non» est particulièrement net dans l'ouest de la ville de Genève, spécialement dans le quadrilatère délimité par les Crosettes, la Cluse, les Acacias, St-Jean et Vieuxseux. A l'opposé, seule la rive gauche du lac, à l'exception d'Hermance, accepte la proposition du gouvernement de raccourcir à trois ans la formation des futurs enseignants.



Suisses de
l'étranger
59.3 %

Les records du «non»

En ville de Genève

1^{er}: Crosettes-Vidollet (75.1%) - 2^e: Mail-Jonction (73.3%) - 3^e: Acacias (72.8%)

Hors ville de Genève

1^{er}: Avully (69.7%) - 2^e: Aire-Le Lignon (67.6%) - 3^e: Onex (67.0%)

Les records du «oui»

En ville de Genève

Florissant (50.3%) - Cité-Rive (48.6%) - Champel (44.9%)

Hors ville de Genève

Vandoeuvres (62.7%) - Cologny (61.2%) - Conches (56.9%)

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 6'575
Parution: 5x/semaine



Page: 9
Surface: 90'832 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 93267345
Coupure Page: 3/3

COMMENTAIRE

Pas de blanc-seing

Et de six! Depuis le début de la législature, en juin 2023, les six référendums lancés par la gauche se sont soldés par une victoire. Et autant de défaites pour les projets de loi de la droite désavouée dans les urnes. Hier encore, à l'heure des résultats, les représentant·es du camps bourgeois n'en menaient pas large. Car tant sur la formation des enseignant·es que sur la fiscalité de l'outil de travail, l'échec était cinglant. Et il en a été de même avant sur la propriété dans le périmètre du PAV ou les rémunérations du personnel au sein des crèches. Force est de constater, que les Genevois·es rechignent à suivre aveuglément la majorité qu'ils ont pourtant portée au pouvoir.

Une élection confortable, puisqu'au parlement la gauche ne compte plus que 33 sièges sur 100. Aussi, forte de cette large supériorité numérique, la droite, parfois élargie du MCG et de LJS, le parti de Pierre Maudet, enchaîne les passages en force, se gaussant des avertissements de la gauche. Foin de discussions, la plupart du temps elle impose ses vues et refuse tout compromis.

A gauche, on crie à l'arrogance. Et on s'oppose, faisant du peuple l'arbitre suprême.

Un arbitre qui, après avoir donné les clés à la droite, la retoque régulièrement. Après une année de législature, force est de constater que l'opposition ne se fatigue pas. A la majorité donc de se positionner. Elle ne peut plus continuer de se complaire dans l'assurance d'avoir été largement élue sur un programme connu et faire comme si de rien n'était. Ce faisant, elle ferait la sourde oreille à ces mêmes votant·es qui lui disent, référendum après référendum, qu'elles et ils ne veulent pas de dérégulations salariales, de propriétés par étage en lieu et place de logements locatifs ou de baisses d'impôts pour celles et ceux qui ont la chance d'être leurs propres patrons.

Il est l'heure pour la droite de faire son introspection et de mettre de l'eau dans son vin. Dans le cas contraire, les référendums se suivront les uns après les autres et elle ne plantera plus un clou. MPO